



Rendez vous à la mairie pour dépôt de dossier de mariage

Par **onguiba**, le **13/06/2013** à **13:47**

bonjour a tous![smile4]

avec mon compagnon nous avons rendez vous ce matin a la mairie pour le dépôt de dossier en vue de ce marier.

le rendez vous ne sais pas très bien passé,

quand la dame qui nous a reçu a pris les document de mon compagnon a savoir certificat de célibat,de coutume et d'acte de naissance,elle est partie voir une de ces collègues s'est absenter montre en main près de 10min et en revenant nous dis le célibat et le coutume ok mais ne peut accepter l'acte de naissance il faut qu'elle vérifie car il a été établi par le consulat du Gabon en France et que normalement il aurait du être du pays directement,nous lui avons expliqué que sinon nous en avons un mais qui n'est pas légalisé et qu'il n'y pas d'autre exemplaire vu que c'est l'original et que la copie que nous avons fourni est celle que fait parvenir le consulat.

de plus a dis a mon compagnon vous êtes sans papiers en france(la je me demande si son absence n'était pour appeler la préfecture,sachant que nous sommes pacsé mais que nous n'avons entrepris aucunes démarches encore vu que nous avons décider de nous marié)et nous dis ce n'est pas sur que le mariage soit célébrer vu que nous souhaitons le faire pour le 20 juillet pour elle c'est trop court et qu'en suite elle allait en informé ces supérieur..... son autre collègue a quand même fini le dossier voir s'il était complet.

nous sommes repassée ensuite avec l'acte original celui qu'il a de son pays mais qui n'est pas légalisé en a fais une photocopie et nous a dis qu'elle allait se renseigné et qu'elle nous tiendrais au courant.

je me demande ce qui nous attend maintenant je pense qu'on va avoir une audition a coup sur vus comment on a été reçu mais a quoi d'autre nous préparer?

Par onguiba, le 13/06/2013 à 21:04

[fluo]Bonjour[/fluo]

merci pour ta réponse.

disons que nous elle a continuer a vérifier le dossier qui est complet donc la garder et a noté au crayon de bois la date et l'heure de la célébration.

de quel origine est ton mari?

donc plus qu'a être pendu devant le téléphone.

nous avons déjà contacté l'avocat qui nous a dis que si il y a des problèmes il faudra le recontacté et à partir de la il interviendrait,mais nous a bien dis au téléphone que le consulat est habilité pour donné ce papier.donc franchement il nous en quiquine